



LA GARANTIE JEUNES : un passeport vers l'emploi et l'autonomie

La garantie jeunes est un nouveau dispositif mis en place par la Mission Locale du Pays Sud Grésivaudan. Elle est destinée aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation. L'entrée sur le dispositif est liée à des conditions de ressources et est validée par une commission d'attribution.

L'objectif est de redynamiser le parcours des jeunes pour leur permettre d'atteindre une autonomie sociale et financière. Pour ce faire 2 conseillers accueillent les jeunes pendant 1 mois en ateliers collectifs avant de les suivre individuellement et de manière renforcée pendant 1 an.

La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles (stages, contrat, bénévolat), en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux (logement, mobilité, budget....), en faisant des choix.

Des responsables d'entreprises ont accepté de parrainer les promotions, ce qui signifie qu'ils viennent à la rencontre des jeunes pour leur faire part de leur expérience, leur donner des conseils ou leur permettre de visiter des entreprises. Nous les remercions pour leur collaboration

Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur 1 an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.

Pour les jeunes et les partenaires économique, si vous êtes intéressé(e), il suffit de contacter la Mission Locale au 04.76.38.83.42